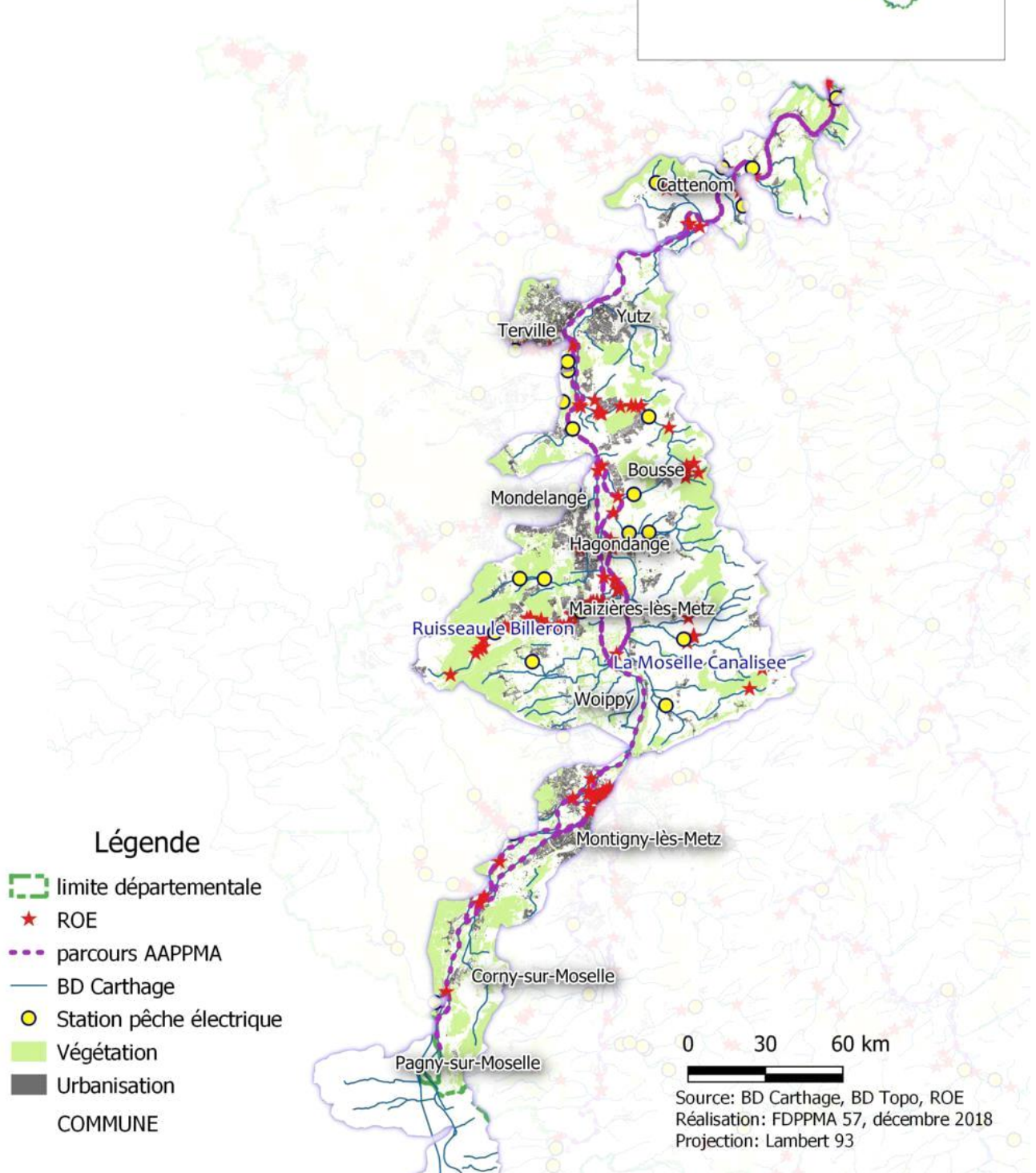
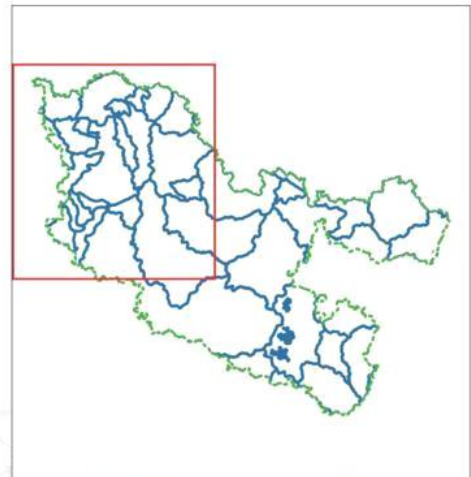
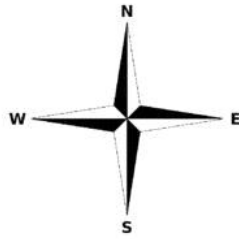
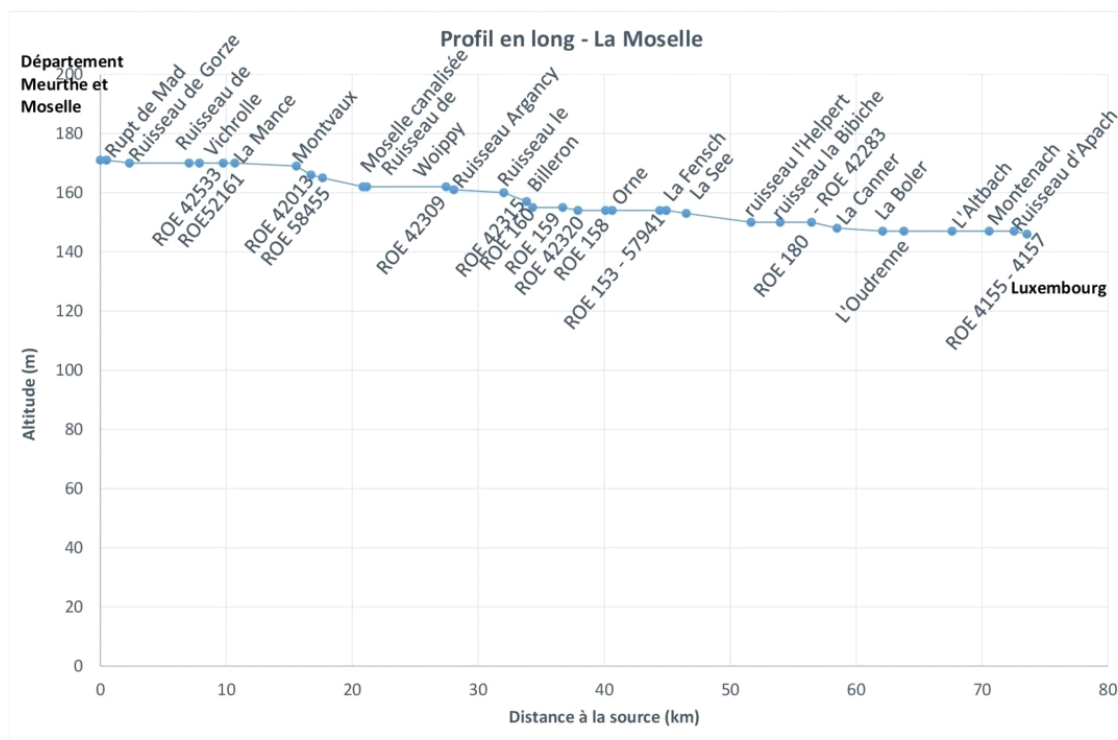


I - Cartographie du contexte



## II - Description générale



### Synthèse du contexte

Le contexte de la Moselle est situé à l'Ouest du département. Le cours d'eau principal prend sa source dans les Vosges, traverse la Meurthe-et-Moselle puis la Moselle, le Luxembourg puis se jette dans le Rhin à Coblenz en Allemagne. En dehors des espaces urbanisés et des espaces villageois, ce contexte est occupé par des cultures, des prairies, des milieux boisés mais aucun ne domine mise à part une forte urbanisation et industrialisation. Les sols du bassin versant sont ainsi composés majoritairement de sols imperméabilisés.

Le bassin versant de la Moselle, au cœur d'une activité économique importante, a subi de nombreuses dégradations. L'industrialisation est l'activité dominante et c'est le facteur anthropique le plus impactant de ce territoire. En effet, un décret impérial de 1867 décida de canaliser la Moselle de Thionville jusqu'à Frouard, alors point de jonction avec le canal de la Marne au Rhin. Ainsi, au cours du temps, la Moselle a connu l'évolution de son hydromorphologie par sa canalisation. Les principales causes de dégradation de l'état de la rivière Moselle sont les travaux hydrauliques pour la navigation et entraînant de nombreuses perturbations (élargissement, rectification, curage, dragage, suppression de l'alternance radier/mouille, ...). De plus, la forte urbanisation dégrade le milieu. Un état de la qualité des eaux (données SIERM), indique que les paramètres écologiques ainsi que les paramètres chimiques ne sont pas de bonne qualité dans la majeure partie des masses d'eau. La Moselle « sauvage », est le seul secteur de la Moselle non canalisée entre Argancy et Bousse et regroupe l'ensemble des qualités écologiques pour être conforme.

Les caractéristiques morphologiques des différentes masses d'eau indiquent que le contexte est cyprinicole. L'état fonctionnel du contexte est dit "très perturbé". Le peuplement piscicole en place n'est pas en conformité avec le peuplement de référence. Plusieurs facteurs limitants dégradent la qualité physico chimique et l'état écologique du bassin versant et perturbent la fonctionnalité du contexte. Les facteurs principaux sont :

- Une anthropisation des milieux engendrant des conséquences non-négligeables sur les écosystèmes aquatiques ; c'est le facteur le plus limitant sur la Moselle. Les résultats sur les milieux sont une homogénéisation généralisée des habitats et une disparition des habitats biogènes. Le profil de la rivière est alors élargie, approfondie, et rectiligne avec une absence de sous berges. Par conséquent, il serait nécessaire de mettre en place un programme de restauration des milieux aquatique en recréant par exemple des parties "sauvages", créer et/ou réhabiliter des annexes hydrauliques en fonction des possibilités foncières afin de retrouver un bon état biologique et physico-chimique. Une étude globale des annexes hydrauliques de la rivière, réalisée en 2015 et 2017, a permis de recenser et caractériser la fonctionnalité de toutes les annexes présentes sur la rivière Moselle. Actuellement, des travaux sont engagés sur certaines annexes afin de les rendre fonctionnelles pour la reproduction du brochet.
- La qualité physico chimique est dégradée et contribue au dysfonctionnement du peuplement piscicole. Ce facteur est le deuxième le plus limitant sur ce contexte. Par conséquent, un travail est à mener sur les réseaux d'eaux usées qui ne seraient pas raccordés à un système d'assainissement conforme. De plus, de nombreux déchets sont retrouvés dans la rivière (dépôts sauvages). Des actions de sensibilisation des collectivités territoriales et des particuliers est à mener sur les rejets dans le "milieu naturel " dans le but d'améliorer la qualité physico-chimique de l'eau.
- Enfin, de nombreux ouvrages (92) sont dénombrés dans le contexte. L'ensemble de ces ouvrages a engendré une modification du fonctionnement du cours d'eau au niveau biologique (continuité écologique) et physico-chimique (ex : réchauffement de l'eau). Par conséquent, un travail important est à réaliser sur l'impact ou non de ces ouvrages sur l'écosystème aquatique et de supprimer et/ou aménager les ouvrages si besoin. La population d'anguille européenne, présente dans le contexte, diminue fortement due principalement par la présence d'ouvrages sur tout le contexte.

## Moselle - 57.17 - C - TP

<b>Limites contextes</b>	Amont	PK 685,46	
	Aval	PK 757,78	
	Plans d'eau (département 57)	~ 850 étangs	
<b>Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval (Nom, rive) (Rive Gauche: RG ; Rive droite : RD)</b>	Rupt de Mad (RD), Ruisseau de Gorze (RD), Ruisseau de Vichrolle, La Mance (RD), Montvaux (RD), Ruisseau de Woippy (RD), La Seille (RG), Ruisseau Argancy (RG), Ruisseau le Billeron (RD), l'Orne (RD), La See, La Fensch (RD), ruisseau l'Helpert (RG), La Canner (RG), La Boler (RD), L'Oudrenne (RG), L'Altbach (RD), Montenach (RG), Ruisseau d'Apach (RG)		
<b>Longueur en eau du contexte</b>	Cours principal (km)	75	
	Linéaire total (cours principal et affluents) (km)	140	
<b>Surface en eau du contexte (km<sup>2</sup>)</b>	18,65		
<b>Surface du bassin versant (km<sup>2</sup>)</b>	819,78		
<b>Débit (cours principal)</b>	Etiage (m <sup>3</sup> /s)	16,6 (Moselle à Hauconcourt) / 21,3 (Hagondange)	
	Module (m <sup>3</sup> /s)	133 (Moselle à Hauconcourt) / 127 (Hagondange)	
<b>Pente moyenne</b>	Naturelle (%)	Altitude amont (m)	172
		Altitude aval (m)	145
		0,03	
	Réelle, après impact ouvrages (%)	Nombre d'ouvrages	92
		Hauteur cumulée (m)	/
		/	
Taux d'étagement (%)	/		

### Géologie

En rive droite Marnes calcaires et argiles du Lias recouverts de placages limoneux irréguliers. En rive gauche : calcaires (Bojocien) reposant sur les marnes du lias.

## Communes

Ars-Sur-Moselle, Augny, Ay-Sur-Moselle, Fameck, Noveant-Sur-Moselle, Saulny, Terville, Thionville, Chieulles, Jouy-Aux-Arches, Stuckange, Ary-La-Lobe, Berg-Sur-Moselle, Bertrange, Bousse, Fixem, Gavisse, Kirsch-Les-Sierck, Koenigsmacker, Manom, Scy-Chazelles, Yutz, Mondelange, Ban-Saint-Martin, Ennery, Feves, Flevy, Guénange, Maizieres-Les-Metz, Metz, Plappeville, Richemont, Rustruff, Semecourt, Talange, Tremery, Plesnois, Apach, Basse Ham, Kerling-Les-Sierck, Malling, Norroy-Le-Veneur, Rurange-Les-Thionville, Saint-Julien-Les-Metz, Uckange, Antilly, Rettel, Woippy, La Maxe, Contz-Les-Bains, Hagondange, Ancy-Dornot, Hunting, Haute-Kontz, Kuntzig, Moulins-Les-Metz, Charly-Oradour, Marly, Vaux, Hauconcourt, Sanry-Les-Vigy, Sierck-Les-Bains, Amneville, Argancy, Cattenom, Corny-Sur-Moselle, Illange, Jussy, Longeville-Les-Metz, Malroy, Montigny-Les-Metz, Sainte-Ruffine, Distroff, Fey

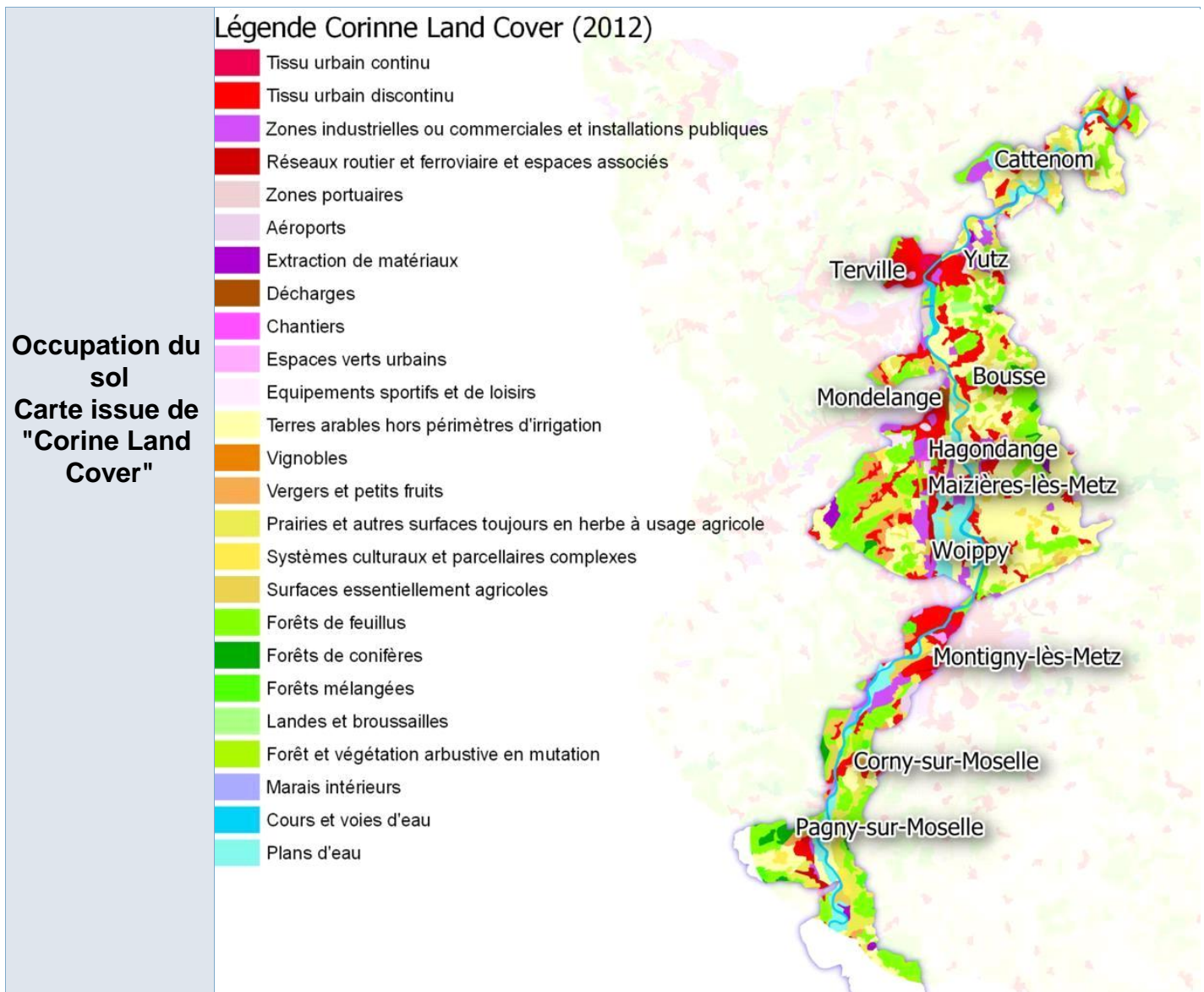
## Assainissement (liste des stations d'épuration urbaines rejetant dans le contexte)

Stations d'épurations: Argancy, Arry, Ay-Sur-Moselle, Bousse, Contz-Les-Bains, Corny/Moselle, Guénange, Illange, Jouy-Aux-Arches, Koenigsmacker, Maizieres-Les-Metz, La Maxe, Metz, Rurange, Sierck-Les-Bains, Hauconcourt, Talange, Antilly, Sainte-Barbe Avancy, Mechy, Sanry-Les-Vigy, Vigy.

Pas de dysfonctionnement de l'assainissement collectif à signaler

Uckange, Thionville, Cattenom, Apach : non conforme en performance

Certaines communes ne sont pas encore équipées de système d'assainissement (création de STEP ou dispositif d'assainissement non collectif en cours).



**Mesures réglementaires de protection**

- Natura 2000
- Réserve naturelle nationale (RNN)
- Arrêté de protection de biotope (APB)
- Site inscrit / classé
- Autres (ZNIEFF I et II, Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) , parc naturel régional (PNR) ou rég, ...)
- L.214-17 Liste 1
- L.214-17 Liste 2
- Décret frayères (arrêté n°2012-DDT/SABE/EAU-N°40 en date du 28 décembre 2012)

PNR : FR8000020 - Partie Ouest

ZICO : N° 00068 Bazoncourt - Vigy

ZNIEFF type 1 :

- 410030120 Friche Industrielle de Rombas
- 410030055 Forêt de Blettange
- 410030119 Bois de Champion, Bois de Bouchet et Bois Saint-Jean
- 410007524 Gîtes à Chiroptères à Ancy-Sur-Moselle et Vaux
- 410030117 Etangs et anciennes Gravières à Argancy et Woippy
- 410000538 Pelouses et Coteaux Boisés à Contz-Les-Bains
- 410000456 Pelouses et boisements de Lessy et Environs
- 410030115 Héronnière Gansebruch à Gavisse
- 410030114 Zones Humides de Cattenom et Prairies à Grand Pigamon de la Vallée de la Moselle
- 410000528 Les Pelouses des Collines de Montenach
- 410030112 Carrières de Jaumont à Roncourt
- 410030092 Gravière de Novéant
- 410008750 Forêt à Lunaire Vivace de Rettel
- 410030044 Bois de Tremery
- 410000524 Pelouses du Rudemont et de la Cote Varenne à Arnaville
- 410030067 Bois de Koenigsmacker
- 410007529 Rochers de la Fraise à Novéant-Sur-Moselle

ZNIEFF type 2 :

- 410030448 Forêt de Moyeuve et Coteaux
- 410010377 Coteaux Calcaires du Rupt de Mad au Pays Messin
- 410010376 Coteaux Calcaires de La Moselle en Aval de Pont-à-Mousson
- 410010375 Arc Mosellan

ZSC :

- FR4100167 Pelouses et rochers du Pays de Sierck

R.432-1-1-II :

- Annexe 1, La Moselle, de Novéant-sur-Moselle à la Moselle canalisée à St Julien-les-Metz (VAN)
- Annexe 1, la Moselle canalisée à St Julien-les-Metz à Apach (VAN, TRF, CHA)
- Annexe 1, Ruisseau d'Argancy à Sanry-les-Vigy à la confluence avec la Moselle à Argancy (VAN)
- Annexe 1, Ruisseau de Pré Berteau, de Ennery à la confluence avec la Moselle à Ay-sur-Moselle (VAN)
- Annexe 1, Ruisseau de Tremery, de Tremery à la confluence avec la Moselle à Bousse (VAN)
- Annexe 1, Ruisseau de Flavigny, de Rezonville à la confluence de la Moselle à Novéant-sur-Moselle (VAN, TRF, CHA)
- Annexe 1, La Barche, du carrefour de la D52A d'Hagondange à la confluence de la Moselle à Hagondange (VAN)
- Annexe 1, Le Billeron, de Maizières-les-Metz à la confluence de la Moselle à Hauconcourt (VAN)
- Annexe 1, La Feigne, de Norroy-le-Veneur à la confluence avec la Moselle à Argancy (VAN)
- Annexe 2, La Moselle, de Novéant-sur-Moselle à Saint-Julien-les-Metz (BRO)
- Annexe 2, La Moselle, de Saint-Julien-les-Metz à Apach (BRO)
- Annexe 2, Ruisseau d'Argancy, de Sanry-les-Vigy à la confluence avec la Moselle à Argancy (BRO)
- Annexe 2, Ruisseau de Malroy, de Saint-Julien-les-Metz à Argancy (BRO)
- Annexe 2, Ruisseau de Pré Berteau, de Ennery à la confluence de la Moselle à Ay-sur-Moselle (BRO)
- Annexe 2, La Barche, de Hagondange à la confluence de la Moselle à Hagondange (BRO)
- Annexe 2, Le Billeron, de Maizières-les-Metz à la confluence avec la Moselle à Hauconcourt (BRO)
- Annexe 2, La Feigne, de Norroy-le-Veneur à la confluence de la Moselle à Argancy (BRO)
- Annexe 2, Ruisseau de Tremery, de Tremery à la confluence de la Moselle à Bousse (BRO)

### Industrie

France FINITION, ECOVERT (site de Guenange), CSDU de Flévy, Syndicat Interhospitalier de Blanchisserie de Metz, Communauté de communes du bassin de Pompey, CEDILOR, USINE DE PONT.A.MOUSSON SERVICE AGGLOMERATION, SONECOVI Semécourt, BM CHIMIE, PSA Peugeot Citroen site de Metz, UEM (centrale de Borny), SMAE PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE Site de TREMERY, LES BRONZES D'INDUSTRIES, CHARAL METZ, LES FERMIERS REUNIS, CHARCUPAC, Claas, RAILTECH INTERNATIONAL-DEPARTEMENT ARS, SITA LORRAINE, EDF - Centre de Production de LA MAXE, BA 128 Metz-Frescaty, ASCOMETAL USINE D'HAGONDANGE, EDF - Centre de Production Thermique EDF de BLENOD, MEURTHE ET MOSELLE SERVICE, SPRL - Société du Pipeline de la Raffinerie de Lorraine, HAGANIS, EMMIL UP Metz Sablon, CROWN BEVCAN, S.A EURO ZINGAGE, EDF - CPT Richemont, AKERS France usine de Thionville

<b>Statut foncier</b>	Domanial et Non Domanial
<b>Carte IGN</b>	3313E, 3413O, 3412O, 3411O et 3411E
<b>SAGE</b>	Bassin Ferrifère
<b>Structures locales de gestion</b>	Syndicat Mixte Moselle Aval, Communauté de Communes Rives de Moselle
<b>Enjeux PLAGEPOMI</b>	Objectif: améliorer la connaissance afin d'apprécier à long terme la capacité du contexte à accueillir des poissons migrateurs. A noter que l'anguille est présente dans ce contexte.

### IV - Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global échéance	Objectif écologique échéance	Objectif Chimique échéance	Etat écologique (date)	Etat chimique (date)
CR375	Ruisseau de Malroy	TP10	2027	2027	2027	Médiocre (2016)	Mauvais (2016)
CR399	See	TP10	2027	2027	2027	Médiocre (2015)	Bon (2015)
CR379	Ruisseau de Tremery	TP10	2027	2027	2027	Moyen (2016)	Mauvais (2016)
CR213	Moselle 6	TG10-15-4	2027	2027	2027	Moyen (2016)	Mauvais (2016)
CR376	Bevotte	TP10	2027	2027	2027	Moyen (2016)	Mauvais (2016)
CR378	Barche	TP10	2027	2027	2027	Mauvais (2016)	Mauvais (2016)
CR377	Billeron	TP10	2027	2027	2027	Mauvais (2016)	Mauvais (2016)
CR374	Feigne	TP10	2027	2027	2027	Médiocre (2016)	Mauvais (2016)

### V – Peuplement

<b>Domaine</b>	Cyprinicole
<b>Espèce(s) repère(s)</b>	Brochet
<b>Espèce(s) cible(s)</b>	Anguille
<b>Etat fonctionnel</b>	Très perturbé
<b>Zonation piscicole</b>	Zone à brème de Huet (Huet, 1949)
<b>Biocénotypes</b>	B7 à B8 (Verneaux, 1973).
<b>Peuplement actuel</b>	ABL; ANG; BAF; BOU; BRE; BRO; CCO; CHA; CHE; EPI; EPT; GAR; GOU; GRE; HOT; LOF; PCH; PER; PES; ROT; SAN; TAN; TRF; VAI; VAN; GTN; BRB; CAG; GKS; GFL; GDL; LOR; SIL; OCL
<b>Peuplement potentiel</b>	ABL; ANG; BAF; BOU; BRE; BRO; CCO; CHA; CHE; GAR; GOU; GRE; HOT; LOF; PER; ROT; SAN; TAN; VAN; BRB; SIL
<b>Présence de poissons migrateurs</b>	ANG, BRO
<b>Présence d'espèces invasives</b>	Gobie à tâche noire,perche soleil,gobie fluviatile,gobie de kesslerer, gobie demi-lune,écrevisse américaine,écrevisse de louisiane,écrevisse marbrée

### Inventaires piscicoles récents

Localisation et année	Classe de qualité selon l'Indice Poisson Rivière (IPR)	Espèces d'accompagnement
La Moselle à Sierk les Bains (2007-2016)	Bonne à mauvaise (IPR:11,2 à 35)	ABL; ANG; BAF; BOU; BRE; BRO; CCO; CHA; CHE; EPI; EPT; GAR; GOU; GRE; HOT; LOF; PCH; PER; PES; ROT; SAN; TAN; TRF; VAI; VAN; GTN; BRB; CAG; GKS; GFL; GDL; LOR; SIL; OCL
Le Billeron à Maizières les-Metz (2009)	/	
La Moselle à Berg-sur-Moselle (2005-2008)	Très mauvaise (IPR: 64)	
La Moselle à Illange (2014)	/	
La Moselle à Uckange (2005-2016)	/	
Le Mirgenbach à Cattenom (2005-2016)	/	

### VI – Gestion et halieutisme

<b>Classement piscicole</b>	2ème catégorie piscicole	
<b>Police de l'eau et police de la pêche</b>	DDT	
<b>Gestionnaires</b>	<b>AAPPMA</b>	Ancy-sur-Moselle, Ars-sur-Moselle, Metz, Groupement de la Vallée de l'Orne et du Conroy, Florange, Uckange, Thionville
	<b>Sociétés de pêche non agréées</b>	
<b>Longueur totale (km) des lots de pêche détenus par les AAPPMA</b>		
<b>Parcours de pêche (parcours spécifique)</b>	/	
<b>Réserve (s) de pêche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 50m en aval des écluses et barrages</li> <li>- rive gauche de la lagune de la Maxe, Port de Mazerolles, port de Metz, Port de Thionville-Illange, Port de Basse-Ham</li> <li>- Annexe hydraulique d'Ay-sur-Moselle et Hauconcourt</li> </ul>	
<b>Type de gestion appliquée les 5 dernières années</b>	Raisonnée	
<b>Déversements éventuels</b>	BRO;CCO,TAN, mélange	



**VII - Diagnostic et facteurs limitants**

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Localisation	Nature	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis de l'espèce repère	
			R Recrutement	A Accueil
Sur l'ensemble du contexte	Ouvrages	Rupture de la continuité écologique et réchauffement de l'eau	Impact fort	Impact faible
Sur l'ensemble du contexte	Rejets domestiques et/ou réseaux d'assainissements non conforme	Mauvaise qualité de l'eau	Impact fort	Impact fort
Sur certains secteurs	Canalisation de la Moselle	Uniformisation des habitats et changement des peuplements piscicoles	Impact fort	Impact fort
Sur l'ensemble du contexte	La navigation	Erosion des berges	Impact faible	Impact faible
Sur l'ensemble du contexte	Peu d'annexes hydrauliques et de prairies inondables	Peu de zones favorables à la reproduction du brochet	Impact fort	Impact fort

**Rappel bilan fonctionnalité du contexte**

**C = Conforme ; P = Peu perturbé ; TP = Très perturbé ; D = Dégradé**

**TP**

### VIII - Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et description des actions	Localisation	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce repère	Effet attendu sur l'espèce cible	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE n°	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	groupe 1	Identifier et reconduire les rejets polluants dans un système d'assainissement	L'ensemble du contexte	CR 375, 399, 379, 213, 376, 378, 377, 374	Une augmentation de l'abondance et libre circulation de l'espèce	Une augmentation de la densité de l'espèce et libre circulation de l'espèce	Qualité physico chimique de l'eau meilleure	Orientation : T2-O3.4 Disposition : T2 – O3.4 – D1	ASS13
2	groupe 2	Création et réhabilitation des annexes hydrauliques	L'ensemble du contexte	CR 375, 399, 379, 213, 376, 378, 377, 374	Augmentation du succès reproducteur du brochet	Augmentation de la capacité d'accueil	Diversification des habitats	Orientation : T3 - O7.5.2	MIA602
2	groupe 2	Création et entretien ripisylves	L'ensemble du contexte	CR 375, 399, 379, 213, 376, 378, 377, 374	Augmentation de la diversité des tailles et des zones de caches	Augmentation des zones de caches	Maintien des berges, diversification des habitats et ombrage	Orientation T3 - O3.2.3 Disposition T3 - O3.2.3 - D1	MIA0203

## IX - Gestion piscicole préconisée

<b>Gestion globale préconisée sur le contexte</b>	Gestion raisonnée
<b>Cas particuliers de gestion (si gestion patrimoniale)</b>	/

La Moselle à Vaux

